



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Beziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

AVOIR

du : 13/04/2023

L.C.R.

Echéance le : 31/05/2023

Magasinier :

ALISSIA JOLIDON

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

36 A AVENUE DE L'ESPINOUSE

34600 HEREPAN

Page : 1/1

N° Document		N° Client		Votre Commande		Marque		V.I.N.		N° Immatriculation		Kilométrage		N° Commande	
3917714		0165285						Zone Expedition : 03						4444554	
Designation				N° Pièce		Quantité ou temps		C T	Prix unitaire hors taxe		Remise %	Prix unitaire net hors taxe		Montant	
** BL 4444554 DU 13/04/2023 **															
CDE 3006 EP-602-WF															
Retour client sur facture initiale 3909048 (No accord : 275641)															
FAISCEAU COMPLEMENTAIRE				5969C1 PN		-1,00		4	42,16		3,00	40,90		-40,90	
MOTEUR															
Motif Retour [PN] RETOUR PIECE NEUVE															
INFORMATION :															
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS															
DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIVRA LA															
RECEPTION DE VOS COLIS															
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE															

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
3917714	0165285	4444554
Echéance le : 31/05/2023		
13/04/2023		-49,08



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facture et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'il y a lieu de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.